

# Les droits de l'Homme au coeur du débat algérien

CAROLE BEAULIEU

ALGER — La reconnaissance, en mai dernier, par le gouvernement algérien, d'une ligne des droits de l'homme a relancé de plus belle la question des droits de l'homme dans ce pays socialiste à parti unique.

Pour certains, comme le correspondant du Monde à Alger, M. Frederic Fritscher, la légalisation de cette ligne est l'événement politique algérien « le plus important des dernières années », l'un des signes tangibles d'une prudente libéralisation.

Pour d'autres, comme l'Association des Berbères du Québec, la ligne récemment accréditée n'est qu'un rideau de fumée visant à améliorer l'image internationale du pays. Une ligne des droits de l'homme reconnue par un régime de parti unique ne peut être véritablement indépendante, affirme-t-elle.

À Alger pourtant, le président de la Ligue algérienne de défense des droits de l'homme (LADH), Me Mouloud Brahimi soutient que l'organisme n'est lié d'aucune façon au FLN (Front de libération national -

au pouvoir depuis l'indépendance).

Selon Me Brahimi, le gouvernement a autorisé la formation de la Ligue parce que ses dirigeants ont clairement indiqué qu'ils ne remettraient pas en cause le système de parti unique, contrairement à sa prédecesseuse, elle aussi nommée LADH, qui n'a jamais reçu l'aval du régime et dont les dirigeants ont, depuis, fait de fréquents séjours en prison. « Nous sommes apolitiques », affirme Me Brahimi, lors d'une entrevue accordée au Devoir. Qu'importe le système politique, nous voulons y défendre les droits de l'homme.

Me Brahimi affirme que les efforts de la Ligue ont déjà permis la libération des lycéens appréhendés lors des émeutes de Constantine et Sétif, de même que celle de d'autres militants des droits de l'homme - particulièrement ceux de la première ligne.

Membre en exil de la LADH non reconnue, M. Amar Ouerdane affirme pour sa part que ces libérations sont survenues suite à des pressions internationales. D'origine berbère, M. Ouerdane

est particulièrement inquiet de la répression qui s'abat sur les Berbères d'Algérie. « Le gouvernement continue de dire que l'Algérie est arabe et musulmane. Pourtant les berbères qui forment 30% de la population sont de moins en moins musulmans et ne sont pas arabophones. » L'enseignement du berbère est actuellement interdit en Algérie.

L'Association des Berbères du Québec, conjointement avec la Fédération internationale des droits de l'Homme, réclame la reconnaissance de la première ligne, présidée par Me Ali Yahia, et la libération de tous les prisonniers politiques.

Elle s'inquiète particulièrement du sort de quatre lycéens algériens, incarcérés depuis dix ans. Kaci Louneb, Hocine Cheradi, Mohamed Haroun et Mohamed-ou-Ismaïl Medjebber ont été condamnés en 1976 à la prison à perpétuité. Un Américain et un Français, condamnés pour les mêmes activités politiques ont récemment été relâchés. Ces quatre lycéens seraient en très mauvaise santé et auraient, selon l'Association, été torturés.

retrouvés par le ministère le 10 février.

Il est impossible pour l'instant de déterminer la quantité exacte de produits pétroliers qui ont été enfouis dans la sablière Thoun après sa fermeture en 1960. Le porte-parole de Shell situe au alentours de 1966 l'enfouissement des barils récupérés en février. Les camionneurs et ex-employés de la raffinerie disent que ces transports se sont probablement poursuivis jusqu'au début des années 70.

M. Cyr affirme que sa tâche se limite pour l'instant à évaluer l'importance du dépôt découvert par les enquêteurs du ministère afin de donner priorité à son nettoyage, le cas échéant. Aucune enquête interne, a-t-il dit, n'a été déclenchée pour analyser le côté « historique » de l'affaire.

Le porte-parole du ministère, M. Dessureault, a confirmé que le nouveau service des enquêtes spéciales était à l'origine de la découverte, le 10 février dernier, des barils de Shell sur l'ancienne sablière Thoun. Compte tenu du « vaste mandat » donné par le ministre à ce service, a-t-il ajouté, le travail des enquêteurs porte aussi sur « d'autres dossiers ».

Le ministère a investi d'importants efforts pour dresser au cours des dernières années la carte des sites d'enfouissement de déchets dangereux sur son territoire. La sablière Thoun apparaît d'ailleurs dans ce vaste inventaire des lieux d'élimination de déchets, dressé à partir des archives québécoises, d'Ottawa, de groupes environnementaux et de techniques de détection aérienne.

Selon le rapport du Groupe d'étude et de restauration des lieux d'enfouissement de déchets dangereux (GERLED), la sablière Thoun est située sur les lots P-167 et P-168 de la paroisse de l'Assomption, à trois kilomètres du village. Elle a reçu avant sa fermeture des milliers de gallons de boues et d'huiles en provenance des raffineries de pétrole de l'Est de Montréal. Après sa fermeture, le site a été entièrement couvert de sable.

À cet endroit, la nappe d'eau souterraine est très proche de la surface. Les eaux qui s'écoulent du site filent par deux ruisseaux vers la rivière l'Assomption. Le GERLED a classé le site dans la catégorie 1 en raison de l'importance des toxiques qu'on y trouve. Généralement, ce classement prioritaire est réservé aux sites qui menacent la santé humaine, ce qui ne semble pas le cas ici en raison de l'éloignement des maisons.

On trouve dans le même secteur d'autres sites où les pétroliers enfouissaient leurs boues de raffinage alors que le Québec n'avait aucune loi de l'environnement. La « décharge contrôlée » de Sainte-Marie Salomé et les terrains utilisés par la compagnie Le Vidangeur de Montréal Ltee, à Mascouche, figurent dans la catégorie des sites de catégorie 1 pour la même raison.

## ◆ Un succès

que les spectacles et l'animation de ce nouveau site ont véritablement séduit les montréalais et montréalaises, alors que certains soirs il y avait autant de monde aux deux endroits.

Alain Simard a tenu également à souligner le civisme des citoyens, puisqu'on ne déplore aucun incident pendant les dix jours (soirée d'hier non-comprise).

En ce qui concerne l'aspect artistique du Festival André Ménard s'est réjoui de ce qu'« à quelques exceptions près les spectacles étaient tous excellents ». Le directeur-adjoint du FIJM a tenu à mentionner les découvertes et consécration de la semaine, tel Bobby McFerrin, qui était presque passé inaperçu au festival il y a deux ans, Diane Schuur, Hermeto Pascoal, Paolo Conte, Gil Evans, et autres.

Le grand spectacle gratuit du premier juillet, Urban Sax, a attiré 50,000 personnes, chiffre impressionnant pour un spectacle d'avant-garde (l'année dernière, le grand événement gratuit de mi-festival était le très commercial Chuck Mangione).

Succès également pour le spectacle musical quotidien sur Billie Holiday présenté au Club Soda et mettant en vedette la chanteuse montrealaise Raneé Lee. Après avoir multiplié les suppléments pendant la semaine, on prolongera probablement le spectacle cet été.

Et le FIJM semble assumer de plus en plus une sorte de « mission pédagogique ». Ainsi, les spectateurs qui assistent aux concerts extérieurs consultent de plus en plus les programmes et choisissent les spectacles plutôt que de se fier au hasard.

Les organisateurs ont mentionné également que le Concours de Jazz Aïcan était peut-être appelé à devenir un événement international, et se sont réjouis de ce que le fondateur des festivals de Newport et de New-York, George Wein, ait déclaré cette semaine lors de son spectacle que Montréal était « sans doute le festival de Jazz le plus complet et le mieux organisé au monde ».

En fait, le seul problème majeur de cette huitième édition semble avoir été l'annulation du concert de Santana, qui est reporté le 25 juillet à 21 h. On prendra d'ailleurs note que les détenteurs de billets pour ce spectacle (prévu avant-hier) pourront se présenter à la Place des Arts le 25, et que leurs billets seront acceptés. Les détenteurs de billets qui nous pourront assister au concert du 25 peuvent se voir rembourser leur billets à la Place des Arts et chez Ticketron, mais ils ont jusqu'à demain le 7 juillet pour le faire.

Comme il y a toujours place pour de l'amélioration, Alain Simard et André Ménard ont mentionné qu'ils allaient retravailler les horaires afin d'éviter les spectacles qui se terminent dans une salle alors qu'un autre commence ailleurs, ce qui crée beaucoup de mouvement chez le public qui assiste aux deux représentations. On étudiera également la possibilité de couvrir les scènes extérieures en

cas de pluie, mais c'est une solution onéreuse.

Et même si le bilan définitif est encore à venir messieurs Simard et Ménard ont exclu hier la possibilité que le festival annonce un autre déficit, qui avait alarmé tout le monde l'année dernière.

Rendez-vous donc l'année prochaine, alors que la neuvième édition se tiendra du premier au 10 juillet.

## ◆ Séoul

présidentielles libres et à élargir les prisonniers politiques du pays.

Dès l'annonce de la mort de Lee, 5,000 policiers avaient été déployés autour de l'hôpital et à l'université Yonsei. Après dix heures d'un face à face tendu avec les proches de l'étudiant et des leaders de l'opposition, les forces de l'ordre s'étaient retirées en faisant toutefois savoir qu'elles interviendraient en cas de troubles.

Kim Young-Sam, chef du Parti de la réunification démocratique, s'est rendu à la morgue pour s'incliner devant la dépouille de Lee, et a déclaré que le gouvernement devait retirer des environs de l'hôpital les forces de police qui ne font qu'envenimer la situation.

Le chef de la police de Séoul, Kwon Bok-Kyong, a déclaré dans un communiqué à la suite de la mort de l'étudiant : « La police exprime ses profondes condoléances à la famille endeuillée et déplore l'incident. Mais il importe au plus haut point que la population fasse preuve de retenue. La police fera de son mieux pour éviter la répétition de tels incidents ».

L'autre chef de l'opposition, Kim Dae-Jung, a pour sa part déclaré, quand la nouvelle de la mort de Lee a été annoncée : « Je regrette qu'il soit mort sans avoir pu connaître les progrès vers la démocratie qui ont été réalisés grâce au peuple. Sa mort sera un flambeau éclairant la voie de la démocratie dans notre pays ».

L'opposition refuse d'entamer des négociations avec le parti du pouvoir sur la révision de la constitution avant que l'amnistie des prisonniers politiques ne soit proclamée, conformément aux promesses faites par Chun.

Par ailleurs, le président du Parti démocratique de la justice, au pouvoir, M. Roh Tae-Woo, a indiqué dans une interview publiée hier par le New York Times qu'il avait annoncé de profondes réformes politiques afin d'éviter notamment une intervention des militaires dans la vie politique du pays.

« Si les manifestations continuent et qu'aucune solution n'est trouvée, nous savons, par l'expérience du passé, qu'une intervention militaire est inévitable », a ajouté M. Tae-Woo, successeur désigné du président Chun Doo-Hwan. « Mais je pense qu'un règlement politique représente la seule façon » de satisfaire le peuple coréen, a-t-il dit.

M. Tae-Woo semble indirectement confirmer qu'une action des militaires a été envisagée pour régler la crise coréenne. « Quelques personnes préoccupées par la situation ont soulevé cette possibilité (...). Cependant, il n'y a pas eu de décision de prise, pour autant que je le sache », a-t-il déclaré.

M. Roh Tae-Woo qui avait notamment proposé la semaine dernière une élection présidentielle au suffrage universel direct cette année, s'est déclaré convaincu que les Coréens souhaitaient « des réformes profondes (...) dépassant les considérations politiques partisans ».

## ◆ La lumière

qu'on nous convie à une sorte d'orgie sonore. Complètement cabot, le geste fort autoritaire à l'égard de ses musiciens qui paraissent le vénérer, il mène sa barque à un train d'enfer. Au synthé ou au piano ou à la flûte, il cultive les paroxysmes, les baroques de tous azimuts. Lui aussi, pratique en vogue cette année au Festival, fait chanter la foule. Il crie, vocifère, parfois face à un récipient d'eau, se donnant l'air de cracher furieusement dans la soupe. Je ne doute pas que ce soit bien, mais ce n'est pas pour moi. Je quitte au bout d'une heure pour retrouver, jusqu'au métro, la foule patibulaire de la rue Saint-Denis.

La soirée de samedi commence avec Paquito D'Rivera. Le climat, au Spectrum, est à la joie et à la détente. Accompagné par Claudio Roditi, qu'on avait aussi entendu auprès de Herbie Mann, l'altiste joue avec fougue des standards (*All The Things You Are, Without A Song*), des originaux (*Song To My Son, Manhattan Bird*). Impossible de ne pas prendre plaisir à une musique exubérante présentée avec bonhomie par ce Cubain fumant cigare et portant chapeau. O Surprise, il lui arrive de troquer l'alto pour la clarinette, dont il joue fort convenablement, au reste.

Comme souvent au cours de ces jours derniers, je dois quitter ces braves gens pour ne rien rater du concert Shepp/Parlan à la salle Gérald-Lajoie. J'espérais beaucoup de cette rencontre et n'ai pas été déçu. D'entrée, on attaque une pièce de Parlan, *Arrival*. Le ton du blues feutré, comme pour mieux préparer les savantes subversions, ne nous quittera pas pendant l'heure qui suivra. Plus convaincant au saxo ténor qu'au soprano, mais admirable de toutes manières, Archie Shepp situe sa musique au plus haut niveau de l'expression. Ainsi qu'il a expliqué lui-même au début, le jazz est fait du présent et du passé. Le passé quand il est de cette façon transcendante est très actuel.

Tout m'a paru engageant dans cette conversation entre le pianiste peu bavard, qu'est Horace Parlan (peu loquace mais dont les confidences avaient le poids nécessaire) et Archie Shepp trouvant dans l'exploration du blues des accents dérangeants. En rappel, un *Sophisticated Lady*, superbe, dans lequel percent comme jamais des phrases que Ben Webster n'aurait pas reniées.

Du Kronos Quartet qui suit au Saint-Denis, peu à dire sauf qu'il en-

tretient avec le jazz des rapports fort discrets. C'est peu se compromettre que d'affirmer que ces impeccables jeunes personnes ne swingent pas. Même Jim Hall ne peut donner vie à cette musique gentille, proprement exécutée.

Ainsi s'achève un festival qui, dans son ensemble, n'a pas été tout à fait aussi étincelant que celui des deux dernières années. Trois sommets pour moi : a) Donald Harrison/Terence Blanchard; b) Johnny Griffin; c) Archie Shepp/Horace Parlan. Pas très loin derrière, Mal Waldron/Chico Freeman. Deux déceptions majeures, a) Phoenix Newborn Jr, hélas plus en état de jouer; b) Bobby McFerrin, qui un jour prochain finira bien par montrer ses fesses.

Mais, comme dirait l'autre (toujours le même), on s'est bien amusé quand même. On a rouspété de temps à autre, on a fait la fine bouche, mais il faut bien écrire. Sinon, qu'est-ce qu'on ferait en salle avec son petit bloc ? À l'an prochain, peut-être.

## ◆ Fraser

constitutionnelle selon laquelle le Sénat doit scruter les projets de lois en question et la préoccupation du gouvernement de voir à leur adoption sans retard indu.

La requête formelle pour le rappel des Communes a été formulée alors que le gouvernement conservateur et le Sénat dominé par les libéraux croisaient le fer en rapport avec le refus de la Chambre haute d'adopter trois projets de loi d'importance cruciale.

Dans sa requête M. Mazankowski accusait le Sénat de perturber la gestion des affaires de l'Etat par des parlementaires élus.

C'est à quoi le sénateur libéral Allan MacEachen a rétorqué que « le Sénat doit respecter son obligation constitutionnelle de se livrer à l'examen de législations qui, selon le gouvernement lui-même, touchent l'ensemble des Canadiens pour les années à venir ».

Parmi les projets de loi paralysés, on retrouve la nouvelle législation sur les médicaments brevetés et la loi déreglant les transports.

Vendredi, M. Mazankowski avait soutenu que ce retard mettait en péril des investissements de \$800 millions promis par les sociétés pharmaceutiques.

L'un des principaux conseillers de M. Mazankowski, M. Tom Van Dusen, a expliqué que les Communes étaient appelés dans le but d'inciter le Sénat à adopter rapidement les trois projets de lois.

Si le président de la Chambre avait fait droit à la requête du gouvernement, les Communes auraient recommencé à siéger mardi matin.

La Chambre a ajourné mardi dernier pour l'été et plusieurs députés ont déjà commencé leurs vacances.

Toutefois, les fonctionnaires familiaux avec la procédure parlementaire ont soutenu vendredi que la chambre des députés restait virtuellement impuissante à agir, tant et aussi longtemps que les projets de loi restaient devant le Sénat.

M. Van Dusen avait souligné que l'ultime décision de rappeler les élus appartenait à M. Fraser, mais que par tradition, un président de la Chambre ne s'opposerait pas aux vœux du gouvernement.

## 6 juillet

par la PC et l'AP

- 1886: soutenu par 300 militaires, Arturo Tolentino, qui était le colistier de Ferdinand Marcos à l'élection présidentielle philippine, occupe un hôtel de Manille et se proclame président, avant de faire sa reddition, 38 heures plus tard; élections législatives au Japon: le Parti libéral-démocrate (conservateur) du premier ministre Yasuhiro Nakasone, obtient 300 des 512 sièges à pourvoir.
- 1985: le colonel Lansana Conte, président guinéen, annonce l'échec d'un coup de force, qui a fait des morts et provoqué des affrontements tribaux à Conakry.
- 1982: les Etats-Unis acceptent le principe de fournir des troupes pour escorter les fedayin de l'OIP qui doivent quitter Beyrouth.
- 1979: le général Somoza lance 1,000 hommes à l'assaut de Masaya au Nicaragua, tenue par les rebelles sandinistes.
- 1975: un grèlon de 249 grammes tombe près de Wetaskiwin, en Alberta.
- 1972: les Sud-Vietnamiens s'emparent de la ville de Quang Tri qui occupait les communistes.
- 1971: mort, à 71 ans, du trompettiste, chanteur et chef d'orchestre nor-américain Louis Armstrong.
- 1964: le protectorat du Nyasaland devient indépendant sous le nom de Malawi, dans le cadre du Commonwealth britannique.
- 1962: mort de l'écrivain américain William Faulkner, né en 1897.
- 1945: le Nicaragua devient le premier pays à ratifier officiellement la Charte des Nations unies.
- 1944: 168 personnes perdent la vie à Hartford, au Connecticut, dans l'incendie d'une tente de cirque.
- 1928: premier film complètement parlant: «Les Lumières de New York».
- 1923: création de l'Union des Républiques socialistes soviétiques (URSS).
- 1920: création de la Commission d'énergie du Nouveau-Brunswick; le Parlement adopte la loi sur le Jour du Seigneur, qui interdit toute forme de travail, de sport ou d'activité de plaisance le dimanche.
- 1893: mort de l'écrivain français Guy de Maupassant, né en 1850.
- 1885: Pasteur procède à ses premières expériences sur la rage.
- 1850: un incendie détruit plus de 1,000 édifices à Montréal.
- 1827: signature du Traité de Londres, en vertu duquel la Russie, la France et la Grande-Bretagne reconnaissent l'autonomie de la Grèce et décident d'imposer une trêve au sultan turc.
- 1809: le pape Pie VII, qui a excommunié Napoléon, est fait prisonnier par les Français; Napoléon bat les Autrichiens à Wagram.

## SUITES DE LA PREMIERE PAGE

### ◆ L'Algérie

cation phagocyte un tiers du budget de l'Etat.

En fin d'après-midi, les rues d'Alger prennent des allures de vaste terrain de récréation. Les écoliers se déversent dans les rues de la capitale en flots ininterrompus. Les escaliers de la Casbah sont envahis. Les transports publics débordent. « Ces jeunes n'ont connu ni l'inconfort des maquis, ni les sept ans de guerre, ni les 132 ans de colonisation française », raconte un journaliste étranger en poste à Alger. « Ils sont bien éduqués, très disciplinés, très respectueux de la famille et de leurs aînés. Mais ils acceptent mal que tous ces sacrifices se traduisent par si peu de bien-être. Le régime est assis sur un vrai baril de poudre ».

À 23 ans, Azzouz fait partie de ces 17 millions d'Algériens qui n'ont pas l'âge de l'indépendance. Il habite toujours chez ses parents et cherche vainement un emploi depuis quatre ans. Pour survivre il revend des vêtements dans la rue. Pas question de se marier. « Il faut donner beaucoup d'argent à la famille », explique-t-il. Pas question non plus, dans cette société musulmane, de fréquenter des filles.

Mais il se considère chanceux d'habiter la capitale. À Alger, dit-il, il y a le Centre Riad El-Feth, ce rutilant complexe commercial-culturel où il peut entendre des concerts rock ou admirer le dernier vidéo de Madonna. Rien du désert des douars. Bien loin aussi d'une ville comme Constantine où, pour des centaines de milliers de jeunes, on ne trouve que sept salles de cinéma, deux piscines et un stade.

Azzouz n'est pas chômeur. Le jargon étatique algérien ne connaît pas le mot « chômeurs ». Le jeune homme est « désoccupé ». Le ministère de la Jeunesse convient que plusieurs centaines de milliers de jeunes sont « dans la rue », hors de toutes structures et que l'Etat ignore tout d'eux — situation inconfortable pour un régime à parti unique où l'Etat prétend encore pouvoir répondre à tous les besoins.

Même les journaux algériens — jusqu'à tout récemment consacrés plus aux bonnes nouvelles qu'aux mauvaises — conviennent aujourd'hui que les jeunes en ont marre. Ils en ont marre de la promiscuité dans les classes (400 personnes dans des amphithéâtres concus pour 150); marre de s'entasser à 15 ou 20 dans des logements exiguës; marre des transports publics surchargés, de l'absence de loisirs, des pénuries de café. « Non je ne suis pas membre du parti. Quand mon père raconte ses exploits de guerre, je sors jouer au foot », raconte Azzouz en se déhanchant sur un air de raï, une musique traditionnelle que les adolescents ont remis au goût du jour en y superposant des instruments de musique rock et des refrains disant leur désenchantement.

Pour freiner un mouvement d'émigration vers les grandes villes et contenir l'agitation, le gouvernement a récemment amorcé un vaste programme de construction d'installations culturelles et récréatives. Toutes les petites villes de l'Atlas ou du Sahara n'ont pas encore leur piscine ou leur centre sportif... mais les progrès sont sensibles. En 1987, le régime a inauguré un stade par mois et près de 700 «maisons de jeunes» ont été aménagées.

Le régime affirme aujourd'hui que l'économie planifiée — prônée jusqu'à tout récemment par un gouvernement confortablement assis sur sa rente pétrolière — ne réussira pas à elle seule à offrir du travail à ces centaines de milliers de jeunes désoccupés. Depuis 1980, le président Chadli s'est donc engagé à petits pas dans la libéralisation économique. « Nous devons regarder du côté de l'agriculture et des petites et moyennes entreprises », indique le ministre de l'Agriculture, dans une entrevue accordée à un hebdomadaire de la capitale.

Mais tout n'est pas si simple. Les jeunes Algériens « qui ont fait l'école » — 90% contre 12% en 1962 — ne veulent pas redevenir des fellahs (paysans). « À Tlemcen, récemment

on n'a pas réussi à trouver suffisamment de manoeuvres pour cueillir les cerises », affirme Chekirou Salam, rédacteur en chef de l'Unité, l'organe officiel des jeunes.

L'Etat n'accordant aucune aide financière aux chômeurs, les jeunes sont à la charge de leur famille et des milliers passent leur journée nonchalamment adossés aux murs des grandes artères de la capitale.

La libéralisation économique ne s'accompagne pas en effet d'une bien grande ouverture politique. Les autorités ont récemment admis que les pouvoirs publics « ne pouvaient pas être partout et se substituer aux particuliers ». Les Algériens ont donc retrouvé l'an dernier le droit de former des associations. Plus de 1,500 ont été créées en quelques mois, selon des données officielles.

Pour l'opposition, en exil, cette ouverture est bien insuffisante. « Entre une jeunesse impatiente qui regarde vers l'Occident et une autre, minoritaire, qui cherche refuge dans l'Islam la marge de manoeuvre de Chadli est étroite », estime un diplomate. « Il se bat en même temps contre une bureaucratie paralysante et contre les idéologues purs et durs de son parti ».

Selon un animateur du centre Riad El-Feth il est bien difficile aujourd'hui de dire ce que sera l'Algérie de demain. Socialiste, intégriste, pluraliste, tous les futurs dit-ils « sont possibles ». Tout dépendra des jeunes.

Le taux d'accroissement de la population dépasse désormais le taux d'enrichissement de la nation.

« Les Algériens sont maintenant prêts à accepter notre aide », affirme Michel Amyot, un québécois responsable au Maghreb du Fonds des Nations-Unies pour la population (FUNAP). Ils savent que s'ils ne freinent pas leur croissance démographique tout leur développement sera empêché ».

Pas facile toutefois de parler de planification des naissances dans ce pays à forte tradition paysanne et musulmane. Le régime a parlé pour la première fois d'« espacement des naissances » — et non pas de « limitation » — en 1980.

Dans ce pays où le salaire minimum est de 1400 dinars et où le kilo de viande de mouton coûte 140 dinars, les familles nombreuses coutent cher. Et les chantiers de construction ont beau se multiplier aux abords de la capitale... le nombre de logements demeure toujours insuffisant. La moyenne d'occupation des logements, d'une ou deux pièces, est de 7,8 personnes, selon des données officielles.

« On a tendance à sous-estimer le défi colossal relevé par le régime algérien en matière d'éducation, indique l'ambassadeur canadien à Alger, M. François Pouliot. J'ai confiance dans leur avenir. Ils ont maintenant un bassin de main-d'oeuvre très bien formé ».

Au centre d'Alger, Azzouz a retrouvé sa place, adossé au mur de la rue Didouche Mourad, la rue Sainte-Catherine des Algérois. Ici, les boulangeries cuisent encore les traditionnelles baguettes françaises mais les jeunes parlent de moins en moins français et un nombre croissant de jeunes femmes portent des tuniques à l'iranienne. L'Algérie cherche de nouveau sa voie.

(demain: des curés Labelle en burnous)

### ◆ Les facteurs

en oeuvre du « plan d'amélioration des services ». Ce plan a déjà été approuvé par le Parlement, mais certains pans de ce plan qui faisaient déjà partie des exigences patronales furent à la source d'un recel momentané de la Société.

Le conflit avec les facteurs a peine terminé, la présidente du Congrès du Travail du Canada, Shirley Carr, et le chef du Nouveau Parti Démocratique, Ed Broadbent, ont accusé dimanche le premier ministre Brian Mulroney d'avoir délibérément laissé pourrir la situation durant neuf jours en refusant la médiation, dans l'espoir peut-être que les circonstances lui accorderaient une victoire à la manière de Reagan ou de Thatcher. Au cours du week-end toutefois, le premier ministre Mulroney s'était félicité de ne pas avoir cédé tout de suite à la demande de médiation, le « minutage » étant de la plus haute importance selon lui dans ces conflits, car il faut attendre que les parties soient davantage prêtes à se rapprocher.

Les cercles d'affaires, telle la Chambre de commerce du Canada et un organisme regroupant des petites entreprises, ont confié leur soulagement de voir le conflit prendre fin. Dans ces milieux toutefois, on signale que personne n'a gagné et qu'il y aurait une meilleure façon de régler des conflits touchant les postes.

Le projet de convention soumis à l'approbation des facteurs est d'une durée de 31 mois commençant en janvier 1987 et l'on note que la SCP a abandonné sa demande de gel des salaires qui aurait touché la première année du contrat. Dans ses commentaires, la présidente du CTC a dit estimer qu'il s'agissait de la grève la plus violente depuis 50 ans et, sans aucun doute, la plus violente des grèves ayant déjà affecté le service postal canadien. Pour Shirley Carr, il serait « insensé » que la Société des Postes utilise la même stratégie de dureté envers les postiers, dont les négociations seront à leur phase la plus cruciale à la fin d'août ou au début de septembre.

◆ Des tonnes  
nier, à demander à Shell Canada de retirer 95 barils de produits pétroliers découverts la veille dans l'ancienne sablière.

Après avoir créé l'an dernier une escouade d'enquêteurs chevronnés provenant de la CUM, de la SQ et de la GRC, leur a demandé de déterminer où étaient passés les résidus de raffinage des 40 dernières années alors que Montréal était la capitale canadienne de la pétrochimie. Sarnia, qui a damé le titre à Montréal depuis dix ans, se retrouve aujourd'hui avec de sérieux problèmes, dont une immense galerie souterraine bourrée de toxiques qui suintent dans sa rivière.

Informée le 11 février dernier que 95 barils de 45 gallons portant ses sigles ou étiquettes avaient été découverts dans l'ancienne sablière, en dehors des sites d'enfouissement recouverts de sable en 1960 sur ordre de Québec, Shell Canada a commencé dès le lendemain matin à les retirer du site. Les barils, contenant divers hydrocarbures, notamment des graisses, ont été stockés sur les terrains de la raffinerie dans des conteneurs étanches. Des tests sont en cours pour déterminer avec précision la nature des toxiques qu'ils contiennent.

Les 95 barils retirés ne constitueraient que la « pointe de l'iceberg », selon une source au sein du ministère. C'est pourquoi d'ailleurs les responsables de la gestion des toxiques du ministère ont demandé à Shell de vérifier cette hypothèse, ce que la compagnie fera à compter d'aujourd'hui.

C'est ce qu'a précisé, en effet, le responsable des questions d'environnement de Shell Canada, M. Marc Saint-Cyr. Ce dernier précise que ce programme d'échantillonnage et de « caractérisation » du site a été confié à une firme d'hydro-géologues qu'il refuse pour l'instant d'identifier. Ces prélèvements visent à déterminer l'étendue, le contenu et l'éventuel plan de nettoyage et de restauration du nouveau site découvert sur l'ancienne sablière.

D'intenses négociations se poursuivent par ailleurs entre le ministère de l'Environnement et la compagnie Shell Canada en vue de la restauration éventuelle du site. Malgré le mutisme du porte-parole du ministère, M. Jean-Marc Dessureault, sur le déroulement de ces pourparlers, Le DEVOIR a appris qu'ils sont entrés dans une « phase critique » et que Shell serait à tout le moins acquiescent au principe d'un nettoyage si ses produits sont en cause.

L'an dernier, la compagnie Esso et des promoteurs immobiliers de la métropole ont dépensé \$1,5 millions pour récupérer les hydrocarbures qui suintaient d'une ancienne carrière du quartier Rivière-des-Prairies.

Le responsable environnemental de Shell a aussi précisé que les déchets pétroliers en question avaient été confiés à l'époque à diverses entreprises privées qu'il dit ne pas connaître. Ce dossier, précise M. St-Cyr, « met en cause diverses entreprises de camionnage, d'élimination de déchets industriels et les propriétaires du terrain. Shell, pour sa part, travaille en collaboration avec le ministère ».

« Rien de prouvé que nous sommes responsables », s'empresse d'ajouter le porte-parole de Shell, qui reconnaît néanmoins que sa compagnie a bel et bien récupéré les barils